

Avis voté en plénière du 9 septembre 2014

La saisonnalité dans les filières agricoles, halieutiques et agroalimentaires : une réalité méconnue aux enjeux pourtant importants

Déclaration du groupe environnement et nature

En se saisissant de la saisonnalité dans les filières agricoles, le CESE a choisi d'axer son avis sur le travail saisonnier des salariés. Si nous soutenons les pistes proposées dans cet avis pour répondre au mieux à cette problématique, le groupe environnement et nature souhaite se concentrer sur les enjeux liés au « produire et consommer local et de saison ». Essentiel pour toutes les dimensions du développement durable, c'est un pan que l'avis n'a pas exploré suffisamment à nos yeux.

Le respect des saisons dans l'alimentation est de moins en moins de mise, au détriment de la qualité et des saveurs. Au-delà de cet aspect qualitatif, cette artificialisation des modes de production détachés de la saisonnalité naturelle, a des impacts environnementaux peu pris en compte à ce jour. S'il faut mieux les étudier, comme le préconise cet avis, nous savons déjà que le respect de la saisonnalité des produits est crucial pour l'impact énergie-effet de serre de certains produits agricoles, notamment pour les productions sous serre chauffée (avis ADEME avril 2012). Par ailleurs, il s'agit de recoller avec la notion de cycle naturel, actuellement noyé dans une dynamique d'importation croissante. Moins de transport, c'est aussi moins de pollution, tant en termes de production de CO₂ que de polluants et de conservateurs divers. Pour information, la distance moyenne parcourue par un produit alimentaire entre son lieu de production et l'assiette du consommateur se situe aujourd'hui en moyenne entre 2400 et 4800 km, soit 25% de plus qu'en 1980, et cette distance ne cesse de s'allonger...

Le groupe environnement et nature regrette que cet avis n'ait pas affirmé plus clairement un choix pour les cycles naturels de production limitant au maximum les intrants, favorisant les cultures de saison, les techniques de production et de distribution les plus économes en énergie, en transport et en emballages. Cela aurait permis de conforter notre préconisation sur le consommer de proximité et de saison : cet acte citoyen est en effet un levier immédiat pour améliorer tous les effets bénéfiques d'une agriculture plus attentive aux cycles naturels et à la biodiversité.

Consommer local et de saison, c'est aussi retisser le lien entre le producteur et le consommateur, un moyen de relancer, solidairement, les productions autour des bassins de consommation et de renforcer -ou créer- des productions agricoles diversifiées à proximité des villes, avec des créations d'emplois et une stimulation de l'économie locale. Les circuits de proximité ont prouvé leur efficacité pour maintenir de la valeur ajoutée sur les exploitations agricoles. Les supermarchés mais aussi la restauration collective ont un rôle à jouer, en raison de l'importance des volumes concernés. À cet

égard, il semble que la restauration collective du Conseil économique social et environnemental, troisième institution de la République, pourrait donner l'exemple. Si des efforts ont été faits, la marge de progression est encore importante, nous ne pouvons que l'encourager. En remerciant le rapporteur pour ce travail intéressant mais qui aurait été plus équilibré s'il s'était attardé sur les points que nous venons d'évoquer, le groupe environnement et nature a voté l'avis.